

La feuille de Bernin

N° 26 FÉVRIER 2019



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



> PAGE

9

Un autre éclairage sur nos politiques

DÉLIBÉRATIONS

> CONSEILS MUNICIPAUX

CM du 19/12/18

Incorporation d'un bien sans maître dans le domaine communal

La Commune a tenté d'identifier les propriétaires d'une parcelle aux Grandes Eymes sans succès. Après enquête début 2018, un arrêté déclarant le bien sans maître a été publié en juin. Cette procédure légale prévoit que si aucun propriétaire ne s'est fait connaître dans un délai de 6 mois à dater de la publicité de cet arrêté, dès lors, le bien est présumé sans maître. A l'issue de cette période le bien peut basculer dans le domaine communal. C'est dans ce contexte que le conseil municipal a validé cette incorporation.

Echange de parcelles avec la société COGEDIM aux Maréchaux

Dans le cadre du projet de construction Les Lodges aux Maréchaux, chemin des Casernes, la commune de Bernin et la société COGEDIM ont convenu d'un échange de terrains. La commune récupère un des tènements permettant l'accès aux réservoirs des Fontaines.

Aussi, le conseil municipal a décidé de céder gratuitement quatre parcelles d'une superficie totale de 118 m² (contenance réelle) à la société COGEDIM contre une parcelle de surface semblable.

CM du 16/01/19

Prescription de la révision du règlement local de publicité

La commune de Bernin dispose d'un **règlement local de publicité** datant de 2008. La réglementation relative à la publicité extérieure, prévoit la caducité de tous les règlements locaux de publicité (RLP) antérieurs à la loi Grenelle II (2010) et non révisés à l'échéance du 13 juillet 2020. Au-delà de cette date, c'est le règlement national (RNP), plus permissif, qui s'appliquerait à la commune. Afin de conserver une réglementation locale et le pouvoir de police en matière de publicité extérieure, le conseil municipal a décidé **la révision du RLP**. Les objectifs poursuivis visent notamment à adapter la réglementation nationale au contexte local, préserver le cadre de vie et protéger le paysage, permettre la visibilité des commerces sans surcharge d'enseignes, se mettre en cohérence avec les exigences paysagères du PLU. Le conseil municipal a également fixé les modalités de la concertation qui comportera une mise à disposition d'un registre en mairie pour recueillir les observations et propositions, l'organisation d'un atelier participatif au moins et une réunion publique.

Prochains conseils municipaux :
Mercredi 13 mars 2019 à 20h en mairie
Mercredi 10 avril 2019 à 20h en mairie

Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès de Céline Lazzari
au 04 76 92 07 47 ou elus@bernin.fr



P4 à 6
L'ACTU À BERNIN
P 7 à 8
GÉNÉRATIONS
P9 à 13
FOCUS
P14
L'INTERCOMMUNALITÉ
P15
RETOUR EN IMAGES
P16
VIE ÉCONOMIQUE
P17 à 18
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS
P19
BERNIN DESSINÉ
P20
BERNIN UTILE

CARNET



MARIAGES

Novembre 2018 Gérald GERBAUD et Francine BLANC-GONNET
Octobre 2018 Pierre BÊCHE et Florence FERRAZZI



NAISSANCE

Décembre 2018 Imran AYARI • Paloma ANINAT



DÉCÈS

Novembre Jean-Marc MEYER
Décembre Hélène MOTYL, veuve REY
Décembre Anne DI BERARDINO ép. SARTORELLI.



É

dito du maire

“

Chères Berninoises, chers Berninois,

En ce début d'année 2019, il est encore temps de vous présenter, au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que l'année nouvelle vous apporte des joies et des rencontres à la hauteur de vos espérances. Nous formulons le souhait d'une année sereine et épanouissante, même si l'année politique promet d'être mouvementée.

Nous espérons que les français sauront faire avancer leurs causes dans le respect du droit, ce qui implique aussi que les décideurs écoutent attentivement les messages, d'autant qu'ils sont, pour beaucoup, enfouis depuis longtemps dans les têtes. Le président de la République nous a demandé, en tant qu'acteurs de proximité, à nous les maires, de faire remonter les revendications des français mobilisés depuis le 17 novembre dernier. Nous prenons ce rôle au sérieux et contribuerons du mieux possible à faire entendre leurs voix, que nous avons écoutées en fin d'année dernière, lors d'un échange en mairie. Bernin va organiser avec Saint-Ismier des soirées dans le cadre du Grand Débat National.

J'estime qu'il est de notre rôle d'écouter nos concitoyens. Pas seulement les Gilets Jaunes, mais également l'ensemble des Berninois et des habitants du Grésivaudan, pour lesquels nous sommes mobilisés, le conseil et moi-même, tout au long de l'année.

Nous tentons dans la mesure de nos moyens de donner à chacun ce dont il peut avoir besoin, ce qui est très varié, tant les attentes et les préoccupations sont diverses, il est vrai que les priorités des uns ne sont pas celles des autres. Dans l'idéal il faudrait répondre à chacun, dès lors que l'intérêt général est respecté. Nous essayons.

Dans ce numéro 26 de La Feuille, le dossier est axé sur le ressenti des élus et en particulier du maire. Je vais répondre de nos actions. J'essaierai d'expliquer nos décisions, nos motivations, en les critiquant le cas échéant. C'est une autre façon de présenter l'action publique qui ne saurait être déconnectée de ceux qui la décident.

CÉCILE ROCCA
Maire de Bernin

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 26 **FÉVRIER** **2019**

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Cécile Rocca
Comité de rédaction :
Cécile Rocca, Anne-Françoise Besson,
Christophe Duret, Lewis Davies,
Sophie Couderc, Pascale Pellegrini,
Laurène Kirkhus
Photos :
Mairie de Bernin, Adobe Stock
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Laurène Kirkhus
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie IGS, Froges

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution

Impôt : nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous

Le centre des finances publiques de Grenoble dispose d'un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous.

Plus souple et plus pratique, ce service permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire. Et dans le cas contraire, si cela s'avérait indispensable, les usagers seraient assurés d'être reçus (munis des pièces utiles) sans file

d'attente, à l'heure choisie, par un ayant préalablement pris connais- sance de leur dossier.



Pour prendre rdv : www.impots.gouv.fr (rubrique « Contact »). La demande peut être également prise en compte par téléphone.

Double départ en mairie

Départ de Françoise Petit de la police municipale

Cette nouvelle année est marquée par le départ de Françoise Petit de la police municipale. Après plus de seize ans de loyaux services, elle a décidé de poursuivre sa carrière dans une collectivité plus importante. En la remerciant pour le

travail accompli, nous ne pouvons que louer ses **qualités humaines et la proximité qu'elle a su entretenir avec les habitants de la commune**, et lui souhaitons bonne route pour la suite de sa carrière.



Au service Communication



Laurène Kirkhus, nouvelle chargée de communication

Départ de Tiphaine

En charge de la communication depuis octobre 2012, **Tiphaine Pierrat a quitté les services de la commune** pour une mutation en décembre 2018, au sein d'une autre commune en région Grand Est, pour occuper un poste de responsable animation et communication et afin de se rapprocher de sa famille. Pour saluer son implication au service de la commune et lui souhaiter du succès dans la poursuite de sa carrière, le maire a réuni les élus et

le personnel communal pour un pot convivial le 28 novembre dernier.

Remplacement par Laurène

Son remplacement est assuré par Laurène Kirkhus, originaire de Versailles et ayant travaillé dans la communication au sein de plusieurs entreprises. Laurène a actuellement un contrat pour un an, renouvelable. C'est avec plaisir qu'elle a été accueillie au sein des services de la mairie dès le 3 décembre dernier.



Dans le cadre du **Grand Débat National**, proposé par le président de la République, la commune de Bernin organise, en partenariat avec la commune de Saint-Ismier, un débat ouvert à tous le **jeudi 28 février à 19h30 à la salle des fêtes sur le thème de la fiscalité et des dépenses publiques**.

Plus d'infos : www.bernin.fr / Tél : 04 76 92 07 40
ou www.saint-ismier.fr / Tél : 04 76 52 52 25

Autres débats programmés :

Mercredi 13 février, 19h, Agora de Saint-Ismier : *A quoi sert l'Union Européenne ?*

Mardi 5 mars, 19h, Mairie de Saint-Ismier : *Organisation de l'État et des services publics*

Mercredi 6 mars, 19h, Mairie de Saint-Ismier : *La Transition écologique*

Lundi 11 mars, 19h, Mairie de Saint-Ismier : *Démocratie et citoyenneté*

Installation d'une cabane à livres dans le parc de la Maison Michel

Après la réfection de la Bibliothèque Françoise Giroud, *La Feuille* du mois d'octobre vous annonçait la naissance d'une bibliothèque participative. Elle a été installée à côté de la Maison Michel, et baptisée « LA CABANE A LIVRES ».

Elle est avant tout pensée comme un lieu d'échanges autour du livre, accessible à tous. C'est le principe du troc : chacun apporte ses livres, et prend en retour ceux qui l'intéressent. Chacun est invité à les faire circuler, à les ramener à la cabane lorsqu'il n'en a plus l'usage, afin que d'autres puissent en bénéficier. Ainsi, chacun peut contribuer à faire vivre ce lieu de convivialité, au fonctionnement libre, souple, sans contrôle et sans exigence, invitant au **partage autour de la lecture**.



Cette Cabane peut contenir toutes sortes de documents : romans, bandes dessinées, revues diverses, livres de loisirs ou d'études... Ce sont les lecteurs qui décideront de son avenir.

Pascale Pelligrini,
conseillère municipale

Présentation des actions culturelles communales 2019

Plusieurs rendez-vous à ne pas manquer pour le 1er semestre :

MARS : festival Art, Science et Citoyenneté du 8 au 10 mars

AVRIL : concert de musique classique avec l'orchestre Thamyris le dimanche 28 avril, à l'église, à 17h.

MAI : représentation théâtrale "Ramuz, les forains et autres nouvelles" avec la compagnie à la salle des fêtes

ÉTÉ : exposition "Présence" au château de la Veyrie de juin à septembre

et face à leur succès, "Les Vendredis en Musique" continuent (dates à venir) !



Bernin au rythme de notre éclairage public

La modernisation de l'éclairage public progresse au rythme des projets de rénovation de voiries mais aussi grâce à des projets ciblés de suppression ou de remplacement de points lumineux obsolètes. En 2018, plusieurs chantiers d'éclairage « raisonné » :

- Allée de la Dauphine
- Parking de la Veyrie
- Chemins des Fontaines, de Champ Jaillet, des Varvoux
- Chemin de la Proula (intersection avec le chemin de la Gare)

Désormais plus de **46% des points lumineux sont à technologie LED**, ce qui permet des **économies d'énergie de l'ordre de 30% et de réduire les coûts de maintenance**.

Les cheminements piétons ainsi que les parkings bénéficient d'une détection de mouvements qui permet d'associer besoin de sécurité et économie.

Les secteurs à caractère ancien (Craponoz, Communaux, Bas Bernin) seront progressivement équipés de LED avec une couleur chaude proche de l'éclairage orangé des anciennes lanternes de style, lumière plus respectueuse de la biodiversité.

Si vous constatez une anomalie sur l'éclairage public, merci d'informer le service technique de la ville à service-technique@bernin.fr en indiquant le code composé d'une lettre et de trois chiffres visible sur le candélabre ou à proximité.

Plus de précisions = plus d'efficacité dans la réaction

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.bernin.fr



Hervé Lambert,
conseiller municipal
délégué aux voiries, réseaux et enjeux énergétiques

Retour sur un **exercice PCS** (Plan Communal de Sauvegarde) grandeur nature

Le 07 décembre dernier dans l'après-midi, un exercice grandeur nature portant sur le Plan Communal de Sauvegarde a été joué sur l'ensemble de la commune.

Organisé par l'IRMa (Institut des Risques Majeurs, basé à Grenoble), il a permis aux élus, agents communaux, gendarmes et pompiers de se confronter à une situation d'évènement climatique nécessitant des actions d'évacuation et de mise en sécurité d'une partie de la population. Le scénario choisi était une **situation multirisques orages et vents violents**, au cours de laquelle chutes d'arbres, inondations, toits arrachés se sont succédés pour tester les capacités de la

commune à mettre en place un mécanisme permettant de faire face à des situations de plus en plus courantes. S'il reste encore du travail pour parfaire ce dispositif, on peut se féliciter de l'avancée des connaissances et des réflexes acquis. On peut aussi souligner la **présence des volontaires de la réserve communale**, qui ont largement œuvré par leur présence et leur dynamisme à la réussite de cet exercice. Nous vous rappelons à ce propos que si vous êtes également volontaires, vous pouvez vous faire connaître auprès de la police municipale.

Laurent Boucly, Police Municipale



Une classe du groupe scolaire a simulé une évacuation au Cube : la protection civile les initie aux gestes de premiers secours



La réserve communale se mobilise : ici, au Cube



Debriefing à l'issue de l'exercice

Le brûlage à l'air libre des déchets verts

Les déchets dits verts (éléments notamment issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage) constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. Leur brûlage à l'air libre est un mode d'élimination qui est interdit comme le prévoit l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSS).

Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la **dégradation**

de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période d'épisode de pollution.



Goûter de Noël du multi-accueil

Au multi-accueil La Ribambelle, comme chaque année les familles ont partagé un joli moment avec l'équipe autour d'un goûter de Noël le jeudi 20 décembre.

L'équipe a proposé de faire une photo souvenir aux parents accompagnés de leurs enfants dans un cadre décoré par les enfants pour l'occasion et agrémenté de chapeau de lutin, de lunettes en forme de sapin, de barbe du père Noël.....

Tout le monde s'est régalé avec un buffet des plus complets !

Quel bel après-midi convivial pour finir 2018 en beauté !

*Fabienne Cravero,
directrice du multi-accueil*



Retour sur le repas des seniors

C'est avec plaisir que le CCAS a organisé à nouveau cette année le traditionnel repas festif des seniors qui a eu lieu le dimanche 9 décembre à la salle des fêtes. Au total, 135 personnes étaient présentes.

A l'ordre du jour, un repas de Noël proposé par le traiteur Cuisine et Saveurs composé entre autre de foie gras de canard maison, de ravioles aux

Saint-Jacques maison et d'un suprême de pintade aux morilles, dans une ambiance musicale et chaleureuse proposée par notre fidèle musicien Marco Quartelli.

Pour débiter les festivités, les associations « Lou Pelaya » et « Rock, Danses de salon » nous ont fait découvrir leur passion. Tout d'abord les danses traditionnelles et folkloriques de l'une suivies de rock'n'roll, de cha-cha et de madison pour l'autre.

Une bien belle journée.

Aurélia Delort, responsable CCAS

“

La mairie de Bernin organise également une distribution de colis pour les anciens de 80 ans et plus et qui n'ont pas pu venir au repas. Notre objectif : n'oublier personne !”

Sophie Couderc,

3ème adjointe, Solidarités et petite enfance
Vice présidente du CCAS

« Vous voulez rire ? »

Cette année, pour animer la fête des lampions, les bibliothécaires ont accueilli la compagnie des Frères Duchoc.

Dans un magnifique castelet, fabriqué en planches de récupération, 2 marionnettistes ont joué leur spectacle « Vous voulez rire ? ». Respectant fidèlement l'univers graphique de Christian Voltz, ils nous ont fait vivre un moment plein d'humour et de poésie à travers un bestiaire fait de bric et de broc.

Un spectacle qui a autant amusé les grands que les petits, venus en grand nombre.

*Nathalie Faure,
bibliothécaire*



Giboulivres à Lancey

La bibliothèque de Bernin, partenaire des *Giboulivres*, vous convie à une grande fête du livre jeunesse le samedi 6 avril à l'espace Bergès à Lancey.

Une manifestation dédiée à la littérature jeunesse : 7 auteurs invités, des ateliers créatifs, des spectacles gratuits, une balade croquée et d'autres surprises à découvrir.

Retrouvez le programme complet sur www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr

Le club de lecture de la bibliothèque

Envie de découvrir, écouter, partager des expériences de lecture... Grand ou petit lecteur, l'équipe de la bibliothèque vous accueille tous les premiers mardis de chaque mois à partir de 18h30. Nous vous donnons RDV le mardi 5 mars.

Café mémoire Alzheimer à BIVIERS

L'association France Alzheimer Isère ouvre un café mémoire au "Bar du Village" à Biviers. Il s'adresse à toutes les personnes qui se posent des questions sur la maladie d'Alzheimer et sur les maladies apparentées.

Cet espace se veut convivial et source d'informations et de partage, permettant de rompre l'isolement des proches, des aidants et des malades. Le café mémoire s'adresse également aux professionnels du soin intervenant à domicile, aux personnes en accueil de jour ou en établissement et à tout public. L'accueil est assuré par des bénévoles et une psychologue de l'association. La rencontre se déroule en deux temps : un temps d'informations et d'apport de connaissances suivi d'un temps d'échanges et de convivialité, entre les participants autour d'une consommation.

 Café mémoire au "Bar du village", 93 chemin de la Moidieu à Biviers, 1 jeudi par mois de 14h30 à 16h30 (14 fév - 14 mars - 11 avril - 23 mai - 13 juin)



Une permanence existe déjà à Bernin le 3ème jeudi du mois de 14h30 à 17h à la Maison du Département.



Un autre éclairage sur nos politiques

Depuis bientôt 5 ans, nous sommes mobilisés pour la commune en partageant et validant le bien-fondé des actions pour ensuite conduire les réalisations en n'oubliant pas de toujours contenir les dépenses.

*Les débats de la majorité ont lieu chaque semaine, pas de réunion d'adjoints, pas de brainstorming entre quelques-uns, j'ai choisi le modèle élargi. Les décisions se travaillent avec la liste majoritaire, à 16, donc. Les absents se comptent sur les doigts d'une main et souvent ne dépassent pas 2 ou 3, hors période de vacances scolaires. **L'équipe reste motivée depuis 5 ans**, c'est une grande satisfaction. Nous avons vaincu le dossier tennis couvert qui avait été un peu clivant, nous avons fait des compromis, mais globalement, nous avançons ensemble, sans idéologie, mais avec éthique et de façon relativement pragmatique pour apporter des solutions aux problèmes, pour utiliser le mieux possible notre budget.*

Les millions d'euros d'investissement et de fonctionnement obligent à une bonne organisation et à une masse de travail considérable à la fois pour savoir où les affecter et aussi pour les réaliser.

Ce dossier vise à vous présenter des décisions ou des enjeux, sous un angle plus subjectif, faisant état de mes convictions, toujours partagées avec mon équipe. En effet, toute décision argumentée comporte également des ressorts plus personnels qui la guide.

par Cécile Rocca, maire de Bernin



Faut-il appliquer un programme électoral ?

Je dirais que oui. Tels les citoyens naïfs, mon équipe et moi pensons qu'un programme est fait pour être mis en oeuvre et c'est ce que nous nous sommes appliqués à faire. Cette dernière année du mandat nous laisse le temps de terminer les points présentés en 2014.

En effet lors de nos séminaires de majorité, **nous regardons chaque année l'avancée des 42 points et nous en avons encore quelques-uns.** Les élus en charge de ces thèmes ont été aidés par d'autres, avec un échéancier pour que le règlement local de publicité, le plan de déplacements, les coquilles du PLU, la signalétique dans le village, tous ces points soient terminés en fin d'année. Ces chantiers représentent des heures de travail et en tant que maire, je loue l'assiduité de mes collègues et leur attachement à réussir ces dossiers, avec évidemment le concours des services de la mairie.

Nous avons par ailleurs abandonné quelques points du programme, ceux qui ne se réaliseront pas ont fait l'objet d'études assez longues pour se dire qu'ils n'étaient pas pertinents, deux exemples : la maison des associations ou le déplacement de la cantine.

Depuis la rentrée scolaire, Bernin est passée à la semaine de quatre jours.

Oui, retour aux habitudes qui ont régi la vie scolaire et donc la vie des familles depuis fort longtemps. Le mercredi matin, à



Bernin, les enfants ne vont plus à l'école.

L'argumentaire raisonnable est le suivant : **cette nouvelle organisation découle d'une concertation avec les instituteurs, les associations de parents d'élèves et le conseil d'école réunis.** Ils ont fait ce choix, nous l'appliquons, rien à redire. La méthode a été validée : quelques réunions, un vote, toute une organisation pour en arriver à ce résultat.

Ce dossier m'inspire la réflexion suivante : voilà le type même de décision que le maire pourrait prendre, avec son conseil, mais le résultat ne serait pas le même. Nous devons en passer par la concertation, la société est ainsi faite en 2019. Et c'est heureux. Même les bonnes décisions (car je suis persuadée que pour l'extrême majorité des familles et des enfants, c'est mieux) doivent être entourées d'un dispositif pour les rendre démocratiques et partagées.

Sur le fond je suis persuadée que ce n'est pas une histoire de demi-journée qui fait la réussite scolaire ou l'épanouissement d'un enfant, **les facteurs de réussite sont bien plus subtils et ne se résument pas au seul temps scolaire.**

L'approche de la vie commerçante



Plus un local de Bernin n'est disponible ! C'est une fierté légitime pour notre équipe. La réouverture du tabac et l'ouverture d'un primeur/fromager, satisfont les berninois. Et n'oublions pas la culture avec des cours de musique à Crescendo musique. Dans la zone d'activité, un food truck s'est installé le midi. Vient de s'installer également un toiletteur pour chien place de la Bascule tous les 15 jours. Et je ne parle pas des coiffeurs qui ont fleuri à Bernin... Dans le projet cœur de village, **une troisième place sera disponible pour un commerce** : nous recherchons un commerçant souhaitant s'installer.

Je considère qu'au delà de la forte volonté de l'équipe municipale, nous avons beaucoup de chance. Il a fallu convaincre les douanes et acheter puis refaire un local pour rouvrir un tabac et nous avons eu la chance d'avoir Madame et Monsieur Frenda. Il a fallu discuter avec le propriétaire et s'aider d'autres commerçants pour permettre au primeur de louer un local vide en plein village, avec le résultat que l'on connaît. Cette ambiance dynamique pour revitaliser le commerce local était un enjeu crucial pour les Berninois.



Et ce fameux projet "cœur de village" ?

“**Oui, nous voulions redonner de la vie aux commerces, nous voulions un endroit pour nos personnes âgées qui deviennent moins dégoûtées, nous voulions améliorer la traversée de Bernin et nous voulions un espace santé aux normes, qui puisse motiver les professionnels de santé de moins en moins nombreux...**”

Ce projet est assez étonnant car il n'était pas au programme en 2014. Ce sont des opportunités d'achat de terrains qui nous ont fait converger vers ce projet enthousiasmant.

Tout est ici réuni. Un nouveau permis a été déposé, faisant suite à une contestation musclée de voisins. Le retard va se chiffrer à 1 an, du fait de ce recours. Pas de



problème pour moi, c'est ainsi, la loi a été respectée, l'intérêt particulier est parfois balayé par l'intérêt général et il est bien normal que les gens se défendent. Nous allons perdre de l'argent et nous avons perdu du temps mais **le projet est lancé**, nous aurons une nouvelle place, des commerces neufs, les appartements pour les personnes âgées qui bénéficieront d'une pièce de convivialité gérée par la mairie, et notre espace santé est en cours de se doter des docteurs, kinés et infirmières. Fin 2020, le résultat pourra être apprécié.

Intercommunalité : l'évolution est assez palpable, le projet de territoire est enfin terminé.

Ma vision de l'intercommunalité était assez naïve à mes débuts (qui datent de 2009), j'y voyais la solidarité, la coopération avec la nécessité d'un avenir partagé pour un territoire voué à se développer sur plusieurs modes (économique, touristique, démographique ...). Après quelques années de recul et une assiduité sans faille à l'instance exécutive du Grésivaudan, après avoir partagé les discussions de fond, de forme, assisté aux petits compromis et aux grandes décisions, **ma vision reste optimiste**, mais la complexité des enjeux, l'ajout toujours plus lourd de compétences et la raréfaction des ressources ont calmé mon enthousiasme.



“ **Le Grésivaudan est une vallée entre deux montagnes, un territoire riche, et pour autant nous avons des tonnes de problèmes à résoudre.** ”

Je me demande comment s'en sortent les territoires pauvres, éloignés et aux multiples contraintes, géographiques ou sociales ! Nous avons fini par adopter **le projet de territoire** qui fixe des priorités communes et sera la base lors des prochains choix budgétaires. Car comme toute entité riche, les habitudes n'étaient pas de choisir, mais de tout vouloir. En 2019, les subsides se faisant plus rares, il faut faire des choix. Les élus sont mal préparés à cela, les habitants également. Alors on a créé des règles pour guider les choix et on nous dira « **c'est comme ça, c'est inscrit dans le projet de territoire** ». D'où une certaine prudence face à ce document, même si on a confiance dans les hommes et les femmes avec lesquels on travaille, il faut faire attention aux écrits qui vous lient.

La fusion des communes est à l'ordre du jour dans le Grésivaudan, et nous ?

En effet La Ferrière et Pinsot sont devenues Le Haut Bréda, et les trois communes du plateau des Petites Roches se sont réunies en une seule commune. Dans le premier cas, les maires ont des approches voisines du mandat local, ils partageaient déjà écoles et bibliothèque. Pour le plateau, ces discussions courent depuis le début du mandat afin de mutualiser des moyens. Nous espérons que ces communes trouveront un nouvel élan grâce à ces rapprochements.

Pour Bernin, nous nous étions posés la question et nous nous sommes réunis avec Crolles, en début de mandat pour se connaître. Mais nous avons ensuite déploré leur abandon du projet des tennis couverts, engagé dans le mandat précédent. Nous avons quelques dossiers et pas mal de points communs et nous avons une réelle divergence sur nos priorités. En effet, nous voulions reconstruire des commerces et un village vivant, Crolles n'a pas ce problème. Aussi, pour ce

mandat, nous n'avons pas éprouvé la nécessité de fusionner nos deux communes.

Et puis l'idée de fusionner avec Saint-Pancrasse m'était venue et mes collègues étaient en partie d'accord, une commune qui a des moyens pouvait davantage être utile dans une fusion avec une commune aux finances contraintes, cependant vues les discussions du plateau, cette option n'était pas opportune. Enfin, fusionner avec Saint-Nazaire-les-Eymes, Saint-Ismier, Montbonnot et Biviers reste une option toujours ouverte. Nous avons déjà un partenariat pour les polices municipales. Nous avons des équipements sportifs communs et l'habitude de travailler ensemble, c'est un bon début.

“ **Pour fusionner nos communes, il faut un réel projet commun, une vision, une confiance réciproque.** ”

La question est : Bernin a-t-il des raisons de fusionner dans le prochain mandat ? Je ne sais pas.

Que penser de l'argent public investi dans des entreprises privées ?

Ce sujet est très débattu depuis de nombreuses années au Grésivaudan. Faut-il aider les plus gros employeurs locaux, ST Microelectronics et Soitec, sans contrepartie d'emplois, au moyen de sommes considérables ? Pour certains, l'argent pourrait être investi ailleurs. Je pense néanmoins que ces aides sont indispensables. Les retombées financières sur le territoire démontrent que **le bilan est très en faveur de ces politiques d'aide**. Le programme nano 2022 va coûter une dizaine de millions à la communauté de communes sur 4 ans, cet argent permet de mobiliser celui des autres collectivités et de l'État pour une somme totale de 800 millions. Pour notre territoire, et en particulier pour Bernin où Soitec devrait accroître sa surface et ses emplois, nos aides participent à la bonne santé de ces entreprises, fleurons mondiaux de la micro-électronique.



Compte-rendu du conseil communautaire du 26 novembre 2018

Transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) au SYndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI).

Au 1er janvier 2019 la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) transfère sa compétence GEMAPI au SYMBHI selon les modalités suivantes :

- La totalité de la taxe GEMAPI, votée par la CCLG, sera utilisée pour des actions menées sur le Grésivaudan.
- Les subventions versées par le SYMBHI permettront de financer les études sur l'Isère et ses affluents ainsi que sur les milieux aquatiques sensibles.
- Une gouvernance partagée sera installée, le SYMBHI rendra compte de la mise en œuvre du schéma directeur, la commission GEMAPI deviendra le comité de pilotage qui suit cette compétence transférée.
- **Délibérations pour la signature d'une convention financière** du plan de submersions rapides du Craponoz (torrent situé entre Crolles et Bernin) avec le préfet de l'Isère.

Brève interco

Cession d'un tènement par Bernin dans les zones d'activités économiques

Brève interco

Attribution de fonds de concours pour la rénovation de l'éclairage dont 25 315 euros pour Bernin.

Compte-rendu du conseil communautaire du 17 décembre 2018

• **Débat sur les tarifs de l'eau et l'assainissement.** Il s'avère que le niveau d'endettement est élevé (45 millions dont 15 contractés en 2017), des communes ou syndicats n'ayant pas transféré leur excédent (15 millions transférés contre 20 millions d'excédent constaté fin 2017).

La volonté est d'inciter à économiser l'eau, d'où la nécessité de renchérir les m³ au delà de 100 m³ mais sans pénaliser les industriels et les agriculteurs. Pour cela, il faut converger les parts fixes dès 2019 à 20 euros en délégation, faire converger les parts variables au delà de 90 m³ et prendre en compte le fait que la commune a transféré les excédents. **Bernin a transféré la totalité de l'excédent - voir tableaux.**

- **Modification des autorisations d'engagement relatif à l'acquisition des parcelles des ZAE** (pour Bernin cela décale à 2019 l'achat de la parcelle restante)
- **Suppression du budget annexe GEMAPI et intégration au budget général.** Les travaux ne seront plus faits en direct, mais par le SYMBHI à concurrence de la taxe prélevée par la CCLG.
- **Fermeture de l'accès des professionnels aux déchetteries intercommunales** au 1er avril 2019, suite à la loi de transition énergétique qui veut amener la création d'installations dédiées et adaptées aux professionnels dont la nature et la taille des flux sont différentes de celles des particuliers.

Brève interco

Adhésion à l'association des centrales villageoises, regroupant les 34 centrales villageoises en France

ÉVOLUTION DU PRIX DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT 2018/2019 (en €)

Eau en affermage et assainissement en régie

	Eau				Assainissement			
	Part fixe 2018	Part fixe 2019	Part variable 2018	Part variable 2019 (<90m ³)	Part fixe 2018	Part fixe 2019	Part variable 2018	Part variable 2019
Bernin	12	20	0,0875	0,0875	12	19,3	1,2091	1,3391

ANALYSE DES IMPACTS POUR BERNIN (en €) - Eau en affermage et assainissement en régie

	Eau			Assainissement			Écart total 2018/2019 eau + assainissement
	Coût 90 m ³ 2018	Coût 90 m ³ 2019	Écart total eau	Coût 90 m ³ 2018	Coût 90 m ³ 2019	Écart total assainissement	
Bernin	19,875	28	8,00	120,82	139,82	19,00	27,00

Christophe Duret,
Conseiller communautaire



Morena Paget ouvre un office notarial à Bernin

• Présentez votre activité :

Le rôle du notaire est d'être à l'écoute pour conseiller et accompagner les clients dans les moments importants de leur vie tels que leur mariage, une acquisition, un divorce, une création de société ou encore une succession.

• Présentez votre parcours :

J'ai 42 ans et j'ai travaillé dans plusieurs Etudes en Savoie, ce qui m'a permis d'avoir des compétences dans différents domaines tels que le droit immobilier, le droit de la famille, le droit commercial ou encore le droit rural. En parallèle de mon activité professionnelle, je dispense des cours à la Faculté de droit de l'Université Savoie Mont Blanc.

• Pourquoi avoir choisi Bernin ?

J'ai eu l'autorisation d'ouvrir une Etude notariale dans une large zone autour de Grenoble. J'ai eu l'opportunité de trou-

ver un local sur Bernin, ce qui correspondait à ma volonté de m'installer dans une commune à taille humaine .

• Horaires d'ouverture :

L'Etude est **ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 13h et de 14 h à 18 h**. Il est possible de prendre des rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, notamment le samedi matin au 04 76 78 64 24 ou par mail : morena.paget@notaires.fr



La proximité à Bernin

Où acheter son pain ? Où allez chez le coiffeur ? Où affranchir son courrier ? Tout autant de questions dont les réponses se trouvent dans un nouveau dépliant.

La volonté première de la mairie est d'offrir des services et des commerces de proximité à ses habitants : c'est pourquoi, elle vous propose un petit résumé de tout ce que vous pouvez trouver à Bernin dans le dépliant "C'est à Bernin". Des exemplaires de ce petit guide sont distribués chez les commerçants et dans les entreprises installées à Bernin.



Laurène Kirkhus

“ En regardant ce dépliant et la liste, pensez vous qu'on puisse faire autant de choses à Bernin ? Et encore il n'y a pas les commerces ambulants mais récurrents comme le toilettage pour chiens par exemple ! ”

Christophe Duret,
adjoint aux relations avec les administrés

Emplois d'été 2019

Vous avez entre 16 et 21 ans ? Vous souhaitez mettre à profit la période estivale pour acquérir une première expérience professionnelle ?

Sensible à l'insertion professionnelle des jeunes, la commune de Bernin réédite, pour la sixième année consécutive, l'**embauche d'emplois d'été dans ses services**. Vous êtes intéressé(e) ?

Pour candidater, c'est très simple ! Rendez-vous jusqu'au **16 mars 2019** à l'accueil de la mairie, muni(e) d'un CV et d'une lettre de motivation adressée à madame le Maire. Vous remplirez un formulaire de candidature, sur lequel vous préciserez votre disponibilité et vos préférences d'affectation.

Les recrutements seront finalisés au terme d'une procédure sélective, comprenant l'étude de votre dossier et, pour les candidats retenus sur dossier, un entretien de motivation.

Pour plus de renseignements : www.bernin.fr

Service des ressources humaines : Rachel Commandeur ; 04 76 92 07 45 ; rachel.commandeur@bernin.fr ou Julie Rigotti ; 04 76 92 35 51 ; julie.rigotti@bernin.fr

Opération Job d'été!

RETOUR EN IMAGES



Une fois de plus, les services municipaux se sont surpassés pour proposer aux berninois une décoration festive aussi bien de jour comme de nuit.

Nouveauté cette année : un projecteur sur la mairie.



FÉRIE DE NOËL



2^{de} édition de la décoration de la forêt de sapins : un moment de convivialité autour d'un bon vin chaud.

DÉCORATION DE LA FORÊT DE SAPINS



Cécile Rocca a présenté, comme chaque année, ses vœux aux berninois, en présence du député Olivier Vêran.

CÉRÉMONIE DES VŒUX LE 18 JANVIER



Merci aux groupes de musique qui se sont produits dans le cadre des "Vendredis en musique" : des concerts de qualité qui plaisent et donnent envie de danser !



BERNIN POP-ROCK ET JAZZ



Retrouvez l'actualité de Bernin sur notre page facebook/Ville-de-Bernin

CULTURE

2^{de} ÉDITION DU FESTIVAL ART, SCIENCE ET CITOYENNETÉ

En partenariat avec la mairie de Bernin, l'association À seconde vue organise la seconde édition du festival Art, Science et Citoyenneté du 8 au 10 mars à la salle des fêtes. Quatre jours pour découvrir, s'amuser, s'étonner et apprendre !

Au programme:

Vendredi 8 mars à 19h30 : repas dans le noir

Samedi 9 mars de 13h30 à 17h : ateliers d'expériences ludiques

Samedi 9 mars à 20h30 : conférence scientifique

Dimanche 10 mars de 10h à 16h : ateliers d'expériences ludiques

Lundi 11 mars : spectacle pour les élèves de l'école de Bernin

ART SCIENCE CITOYENNETÉ

Plus d'infos dans un prochain flyer

Participation de Papotes et Popotes, LéZarts en Vie, Bernin Bekamba, Cadeau d'Histoire et les Jeunes sapeurs pompiers.

LOISIRS

CHORALE A CROCHES CHŒUR

La chorale À Croches Chœur prépare le printemps !

Avec un nouveau répertoire, le chœur est à l'ouvrage pour présenter une œuvre complète de Domenico Scarlatti, compositeur baroque né à Naples en 1685 et mort à Madrid en 1757.

Les choristes et leur chef de chœur vous

donnent rendez vous en avril pour découvrir « La messe de Madrid » avec à l'orgue Muriel Groz, titulaire de l'orgue de Voiron.

Contact : Jean-Marc Poulet, président 06.78.07.00.09 / poulet.jm@orange.fr



SPORT

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association GV Bernin randonnée à nouveau mobilisée pour le TELETHON

Le jeudi 13 décembre 2018, les accompagnateurs bénévoles de l'association « gymnastique volontaire de Bernin » ont organisé des randonnées entièrement pédestres. Départ à pied du CUBE dans le froid et de bonne humeur pour effectuer des variantes au-dessus de Bernin avant le retour au CUBE.

La suppression des frais de covoiturage a permis de faire appel aux dons volontaires.

La collecte Téléthon 2018 de 742 euros est supérieure au montant des années précédentes.

Opération à renouveler en 2019 !

GV BERNIN s'est dotée d'un nouveau bureau. Président : Marc MARANTIER. Trésorière : Evelyne FISCHER. Secrétaire : Maureen TIMMINS. Responsable gymnastique : Michel GI-RAUDIN. Responsable randonnées : Carole BRUN, assistée de Marie-Françoise DURAND pour les sorties raquettes. Autres



membres : Anne-Marie GUELIN, Danièle MAUBERT, Caroline PEZEIRE, Gisèle PINI, Annie PRIGENT, Jean-Marc CLEMENT. La compétence du nouveau bureau à 12 membres est assurée par la reconduction des 8 membres du bureau précédent. 4 nouveaux membres avaient postulé lors de l'assemblée générale.

LOISIRS

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

AVF Meylan Grésivaudan (Accueil des Villes Françaises) vous accueille et propose un programme varié (sorties plein air, randonnées, conversations en langues étrangères, chorale, ...) pour découvrir la Vallée et faciliter votre intégration.

Par exemple en janvier et février : **sorties neige** en famille, galette des rois, conférences, visite au musée de Grenoble, visite d'Athamor.

Ainsi que les **rencontres-accueil du 1er mardi du mois** à Montbonnot ou à Saint Ismier.



Pour des renseignements ou vous inscrire à AVF, afin de participer aux sorties et activités, contactez le : 06 89 11 08 17 ou par mail avfmeylan@gmail.com

Site : avf.asso.fr/fr/meylan

LOISIRS

REVEILLON LOU PELAYA



On a dansé jusqu'au bout de la nuit à la salle des fêtes pour fêter le changement d'année! Grand succès et très belle ambiance pour ce réveillon animé par Lou Pelaya.



Un **petit avant goût de Noël** a eu lieu le dimanche 25 novembre dernier lors de **la bourse aux jouets**.

Un rendez-vous annuel devenu incontournable pour faire le plein de cadeaux à petits prix. Les visiteurs ont arpenté les allées autour des stands où beaucoup ont trouvé leur bonheur.

Pour cette occasion l'ensemble du comité des fêtes portait une tenue à son emblème.

Contact :

M. Vermeulen, Président

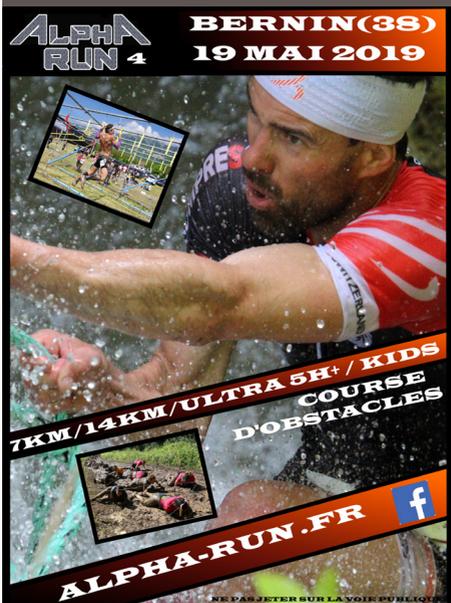
04 76 08 07 57

comite.des.fetes.bernin@gmail.com



SPORT

ALPHA-RUN



4ème édition de l'ALPHA RUN, le dimanche 19 mai 2019 à Bernin.

Nouveaux parcours de 8km et 15km ainsi qu'une **nouvelle épreuve de 5 heures** pour les plus résistants. Pour les enfants, qui seront encadrés par des professionnels, l'aventure sportive et inoubliable "hurricane kids" les attend pour 2/3 heures dans la nature !



Toutes les informations et inscriptions obligatoires sur : www.alpha-run.fr

SPORT

CYCLO CLUB DE BERNIN

EN PISTE pour la saison 2019 !

De belles aventures sont prévues :

- **Weekend** de printemps dans la Drôme Provençale
- Semaine dans le Tarn fin mai
- **Raid** vers Saint-Tropez fin juin
- **Grand weekend de septembre**... sans oublier les sorties chaque mardi et samedi ! Chacun(e) trouvera un parcours à son niveau (3 différents).

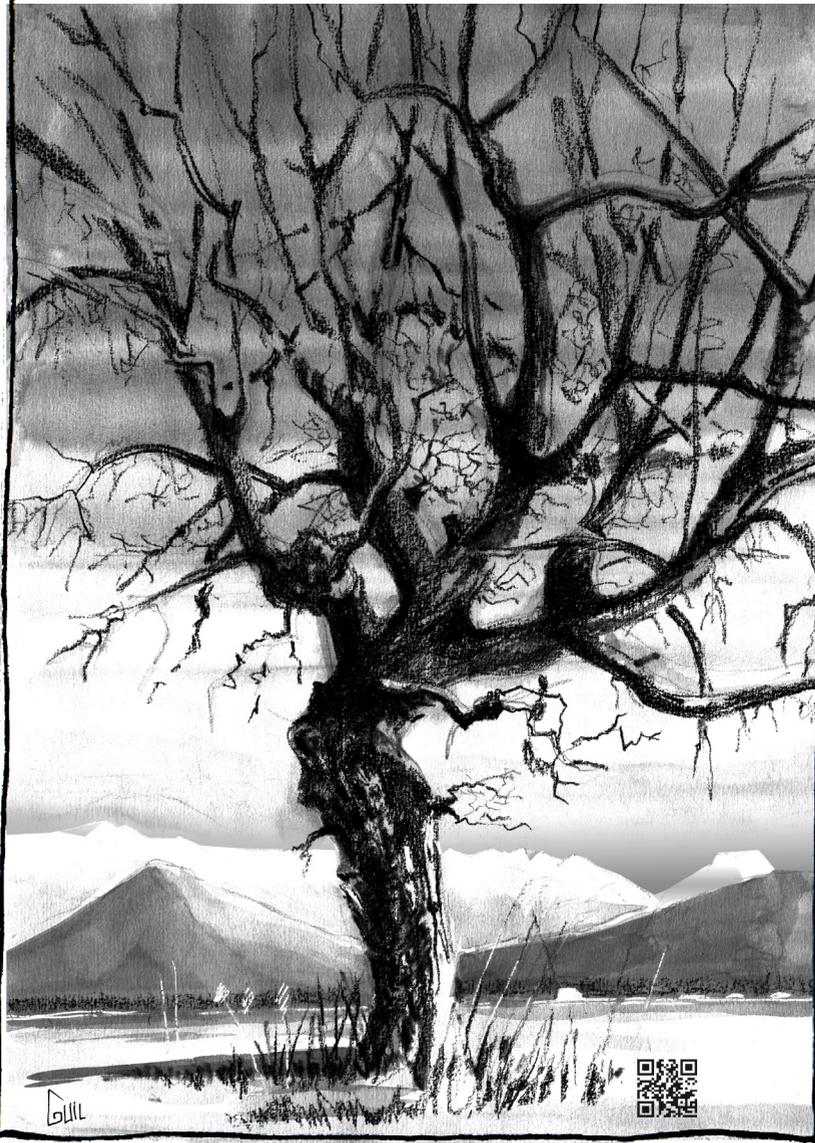
De quoi ravir les nouveaux(elles) cyclotouristes qui peuvent

faire 3 sorties d'essai et participer à la réunion d'informations du **jeudi 4 mars à 19h30** à la salle Erable du Cube. Tout ceci dans l'esprit du club : « favoriser la pratique du cyclotourisme et les liens d'amitié ».

Toutes les informations et inscriptions obligatoires sur : www.cycloclub-bernin.fr



ARBRE REMARQUABLE



CE MOIS-ÇI AU CUBE:
LE MOIS DE L'HORIZONTALE

OUF,
quelle agitation !

Évidemment, ...
un seul ballon pour 14 !



Lulil



N'hésitez pas à transmettre vos idées à : communication@bernin.fr

MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30
- Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

Permanences pour l'état civil ou le cimetière en dehors de ces horaires.

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

CRÛCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

RAM Les Grési'mômes

Tél. 06 73 09 35 85
Courriel : ram.lesgresimomesssecteur1@le-gresivaudan.fr

CCAS

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).
Contact : 04 76 92 07 40

SERVICE POSTAL



Un service postal est assuré au bureau de tabac multiservices de la commune.
Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h
Le samedi de 8 h à 19 h
Le dimanche de 8 h à 12 h



Un défibrillateur est à votre disposition à l'extérieur du gymnase le CUBE au 170 chemin du Clôt



PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le 08 25 74 20 30.

- | | |
|--|---|
| 15 février : Phie Silvestre (Domène) | 25 mars : Phie de Bernin |
| 18 février : Phie Luu Duc (Crolles) | 29 mars : Phie de Champs |
| 22 février : Phie Belle Etoile (Crolles) | (près de Froges) |
| 25 février : Phie Bernin | 1 avril : Phie de Brignoud |
| 1er mars : Phie Plemer | 5 avril : Phie de Djian (St-Ismier) |
| (St-Nazaire les Eymes) | 8 avril : Phie de Ferradou (Le Versoud) |
| 4 mars : Phie Centrale (Domène) | |
| 8 mars : Phie de la Dent de Crolles | |
| 11 mars : Phie des Charmettes | |
| (Domène) | |
| 15 mars : Phie Fontaine Amélie | |
| (St-Ismier) | |
| 18 mars : Phie de Froges | |
| 22 mars : Phie de Brignoud | |

MÉDECIN DE GARDE : 15

PÉDIATRE DE GARDE :

En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03



> POMPIERS : 18

> SAMU : 15

> CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> Enedis (ex-ERDF) raccordement : 0 969 321 853

> Enedis dépannage : 09 726 750 38

> GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> Véolia eau potable : 09 69 32 34 58

> Véolia eau (assainissement) : 04 76 61 39 34

> Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48 (pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.
Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAU

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle "ordure ménagères" dans un sac fermé) et le mardi (poubelle « je trie »).

DÉCHETTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : fermeture provisoire pour travaux à compter du 4 février 2019 pour 1 an.

COLLECTE DE TEXTILES, CHAUSSURES ET LINGE DE MAISON

À déposer dans la borne de collecte installée au niveau du parking de la

salle des fêtes

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.
Infos : 04 76 08 03 03.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

23 rue Paul Héroult à Villard-Bonnot
TÉL. 04 76 99 70 00

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h
www.le-gresivaudan.fr

SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier.
TÉL. 04 76 590 590

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9 h à 12 h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).



LE CHOIX DE NATHALIE



ROMAN > LA VRAIE VIE ? • Adeline Dieudonné

L'Iconoclaste

Un pavillon de banlieue ordinaire, un père tyrannique et violent et une mère soumise et transparente... voilà la vie de notre narratrice, une jeune fille de 10 ans. Elle nous raconte son histoire, nous parle de son petit frère, Gilles, doux et souriant qui va perdre son sourire le jour où survient un terrible drame. Et, c'est à partir de ce moment-là que cette jeune fille est persuadée qu'un espoir est possible afin de retrouver la vie qu'elle partageait avec son frère.

> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi-Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi - Mercredi - Vendredi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 30